

*La lettre confidentielle de*  
**LIBRE CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ**

Le très select club des non-injectés

COMLOTS CONTRE NOS LIBERTÉS FONDAMENTALES ET NOS VIES  
*La lettre du très select club des non-injectés et complotistes les mieux informés de la planète*

**« La corruption de la médecine occidentale fondée  
sur des ‘preuves’ »**



*L'édito politique de Libre Consentement Éclairé*

2403

Le 23 mars 2024

**« La molécule qui pourrait faire tomber la FDA et ses fonctionnaires  
corrompus »**

La très corrompue FDA « Food and Drug Administration » (« Agence des aliments et des médicaments ») des États-Unis, va expurger son compte Twitter et son site web de toute la propagande anti-ivermectine qu'elle diffuse depuis près de 4 ans.

Ce « blanchiment » intervient dans le cadre d'une procédure judiciaire initiée par des médecins qui considèrent, entre autres choses, que le rôle de la FDA n'est certainement pas d'émettre des recommandations thérapeutiques.

Depuis 2021, et les premiers retours de médecins affirmant qu'ils avaient soigné leurs patients atteints du « C19 » (d'après les tests PCR) grâce à l'ivermectine, la

FDA n'a cessé de diffuser des messages exhortant le public à ne surtout pas prendre de l'ivermectine.

Par exemple, on pouvait lire sur le site Web de la FDA ou sur son compte X (anciennement Twitter) :

- « Les données actuellement disponibles ne montrent pas que l'ivermectine est efficace contre le COVID-19. »

- « Dois-je prendre de l'ivermectine pour prévenir ou traiter le COVID-19 ? Non. »

- « Pourquoi vous ne devriez pas utiliser l'ivermectine pour traiter ou prévenir le COVID-19 »

- « N'utilisez pas l'ivermectine, vous n'êtes pas un cheval. Tu n'es pas une vache. Sérieusement, vous tous. Arrêtez ça (« Stop It »). »

- « La FDA n'a pas autorisé ou approuvé l'ivermectine pour une utilisation dans la prévention ou le traitement du COVID-19 chez les humains ou les animaux »

- ...

Cette propagande anti-ivermectine n'était pas sans conséquences :

- Des pharmaciens, citant les dires de la FDA, refusaient de délivrer l'ivermectine pourtant prescrite sur des ordonnances signées par des médecins.

- Des compagnies d'assurance refusaient de payer ou de rembourser l'ivermectine prescrite sur des ordonnances signées par des médecins pour traiter le « C19 ».

### **La moitié des études citées par la FDA contredisent ce qu'elle affirme**

À l'appui de cette propagande tous azimuts, la FDA citait plusieurs études.

Problème : la moitié des études citées soutiennent en réalité que l'utilisation de l'ivermectine contre le « c19 » est efficace...

Ce sont ces incohérences qui firent dire au docteur Pierre Kory, qui prescrit fréquemment de l'ivermectine pour traiter les affections associées au « C19 » et qui est le co-auteur d'une méta-analyse sur le sujet : « [La position du gouvernement] est l'un des exemples les plus flagrants de la corruption de la médecine moderne fondée sur des preuves (...) Il y a un message qu'ils veulent que tout le monde comprenne. Et ce message est que l'ivermectine ne fonctionne pas ! Ce n'est pas une conclusion scientifique, c'est la leur. C'est leur interprétation pervertie et déformée des données. »

### **En 2022, trois médecins poursuivent la FDA en justice**

Ce « wokisme/négationnisme thérapeutique » pratiqué par la FDA et dénoncé sur fond de corruption par Kory, était également diffusé par les fonctionnaires corrompus de l'Agence dans les emails envoyés aux médecins, aux journalistes, aux fonctionnaires de la Santé publique ou encore à l'occasion de différentes déclarations publiques.

Ce sont d'ailleurs ces dernières qui avaient convaincu les docteurs Bowden, Apter et Marik de poursuivre la FDA en justice, au Texas, arguant que les actions de l'agence allaient au-delà de son autorité, telle que lui a conféré le Congrès des États-Unis, et que son rôle est d'approuver, ou non, des médicaments, mais certainement pas d'émettre des recommandations thérapeutiques.

À l'époque (en 2022), le juge fédéral auprès du tribunal de district des États-Unis pour le district sud du Texas, Jeff Brown, avait rejeté l'affaire.

Insatisfaits, les plaignants firent appel et en 2023 la Cour d'appel saisie estima que la FDA « n'a identifié aucune autorité lui permettant de recommander aux consommateurs d'arrêter de prendre des médicaments », et elle accepta l'affaire.

### **Le coup de massue du juge Don Willett**

Les trois juges de la Cour d'appel qui acceptèrent de juger l'affaire, déclarèrent que la loi n'autorisait pas la FDA à donner des conseils médicaux.

L'un de ces trois juges, le juge Don Willett ajouta : « La FDA peut informer, mais elle n'a identifié aucune autorité lui permettant de recommander aux consommateurs d'arrêter de prendre des médicaments ».

### **« L'ivermectine aurait pu sauver tant de vies, cela a été un crime contre l'humanité d'empêcher sa prescription »**

La FDA a dû considérer que son affaire était très mal engagée et elle signa un accord avec les médecins plaignants, accord daté du 21 mars 2024 et qui clôt la procédure en appel, et qui prévoit qu'elle supprimera dans les 21 jours tous ses messages anti-ivermectine ou recommandant au public d'arrêter d'en prendre.

« L'ivermectine aurait pu sauver tant de vies, cela a été un crime contre l'humanité d'empêcher sa prescription » a déclaré à la presse le chercheur Hector Carvallo.

« La FDA perd sa guerre contre l'ivermectine. Cette affaire historique crée un précédent important en limitant la portée excessive de la FDA dans la relation médecin-patient » a quant à lui déclaré le Dr Mary Talley Bowden, l'un des plaignants.

L'affaire est-elle terminée ? Rien ne serait moins sûr selon un responsable du Parti républicain qui souhaite rester anonyme : « La FDA est sur la sellette et cette molécule [l'ivermectine] pourrait bien la faire tomber, et ses fonctionnaires corrompus avec ! »

≈

En France, un autre médicament aurait sans doute permis de sauver des dizaines de milliers de vie, l'hydroxychloroquine.

Après avoir été en vente libre pendant plus de 70 ans, depuis le 13 janvier 2020, il est toujours classé parmi les substances vénéneuses et interdit de délivrance...

Vive la paix, vive la liberté thérapeutique, vive l'ivermectine et vive l'hydroxychloroquine !

**Patrick Ledrappier**